



Information à la population – JUILLET 2025

Mot du Maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Les vacances d'été approchent ou sont peut-être déjà d'actualité pour certains. Nous avons pu largement profiter d'une météo exceptionnelle depuis quelques semaines, qui a aussi su offrir de bonnes conditions aux festivités de notre fête de village.

Ce début d'année a été rythmé par des projets communaux d'importance qui ont demandé au Conseil un travail important de planification, préparation et mise en place, tels que la nouvelle déchetterie itinérante Prox-iti, qui est un réel succès, la pose de nouveaux éclairages LED sur la route cantonale et les travaux de réfection de la STEP qui avancent bien. Tout cela sans compter le dossier d'envergure actuel qui est celui du PAL.

Je me réjouis aussi de pouvoir confirmer aujourd'hui de l'excellente équipe qui est en place actuellement au sein de nos employés communaux. Effectivement, l'ambiance au sein de l'équipe est excellente et chacun travaille avec motivation et engagement pour le bon fonctionnement de notre Commune. Je les remercie et les félicite.

Comme il vous a été présenté par tout-ménage, les finances communales s'améliorent chaque année et nous avons pu compter sur un excellent résultat pour le bouclage 2024. Ceci a permis à la Commune de consolider différents crédits à court terme, faire des réserves budgétaires pour l'avenir et par l'occasion améliorer largement son endettement qui se situe largement en dessous de la moyenne jurassienne.

Par ces quelques lignes, le Conseil communal et moi-même tenons à remercier sincèrement la population pour sa confiance témoignée lors du vote du 30 juin 2025 pour la création de SIM SA. Ce projet innovateur est crucial pour le futur de notre Commune et celui de nos enfants et il sera l'occasion d'avoir un projet commun et rassembleur où chacun pourra amener sa pierre à l'édifice.

Notre conseil reste très actif et travaille sur plusieurs projets d'envergure qui vous seront expliqués en temps voulu. Je remercie sincèrement les membres du conseil pour leur travail et leur engagement exemplaires dans l'intérêt de nos citoyens.

Dans l'attente, je vous souhaite à tous de très belles vacances !

Xavier Schaffter

Changement d'horaire pour l'ouverture du bureau communal

Dès la rentrée, **à partir du 11 août 2025**, les horaires d'ouverture du bureau communal de Montfaucon seront modifiés. Les nouveaux horaires seront :

Lundi de 15h à 18h

Jeudi de 9h à 12h

L'ouverture du mardi après-midi est supprimée.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ce changement et restons à votre disposition pour toute question.

L'administration et le conseil communal

Démission d'un membre du Conseil communal

Nous informons officiellement la population de Montfaucon que **M. Jorge Da Silva** a présenté sa **démission du Conseil communal avec effet au 30 juin 2025** pour des raisons personnelles.

Le Conseil communal le remercie chaleureusement pour son engagement et le travail accompli au service de la collectivité durant son mandat, et lui adresse ses meilleurs vœux pour la suite.

Le Conseil communal

Election complémentaire par les urnes d'un conseiller communal et du vice-président des Assemblées.

Les électrices et électeurs de la commune mixte de Montfaucon seront convoqués aux urnes afin de procéder à **l'élection complémentaire d'un-e Conseiller-ère communal-e ainsi que d'un-e vice-président-e des Assemblées** qui aura lieu le **19 octobre 2025**, selon le système majoritaire à 2 tours, conformément aux dispositions de la loi cantonale sur les droits politiques et du règlement communal sur les élections.

Les informations détaillées paraîtront dans le **Journal officiel du 24 juillet 2025**.

Le **dépôt des candidatures** pour ces deux postes doit être remis au Conseil communal **jusqu'au lundi 25 août 2025 à 12h**. Ils doivent indiquer le **nom, le prénom, l'année de naissance et la profession** du (de la) candidat-e. Les actes de candidature doivent porter la **signature manuscrite du (de la) candidat-e** et celles d'**au moins cinq électeurs-trices domiciliés dans la commune**.

Travaux à l'entrée du village

Suite à une requête des autorités communales auprès des services cantonaux pour améliorer la sécurité des piétons, des travaux seront entrepris sur **l'îlot à l'entrée du village (côté Bémont) du 11 août au 15 septembre 2025**.

Durant cette période, des perturbations de la circulation sont à prévoir. Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et vous prions de bien vouloir faire preuve de prudence aux abords du chantier.

Déchets : attention à vos déchets verts et à ce que vous déposez dans les Moloks !

Nous rappelons à la population que **les déchets verts doivent impérativement être déposés dans des Végébox**, qui sont disponibles à l'achat à la Landi. Tout dépôt dans des sacs ou tout autre contenant ne sera pas collecté.

De plus, il est également **strictement interdit de déposer de la céramique ou du bois dans les Moloks destinés aux ordures ménagères**.

Ces matériaux peuvent endommager la bâche intérieure des conteneurs, entraînant des frais de remplacement importants à la charge de la collectivité.

Pour rappel, toutes les consignes relatives au tri et à l'élimination des déchets figurent dans le mémo déchets, distribué à tous les ménages en début d'année. Ce document reste disponible au bureau communal en cas de besoin.

Merci à chacun de respecter ces règles pour assurer le bon fonctionnement du service de collecte.

Séneçons toxiques : une plante à éliminer

Le séneçon est une plante hautement toxique pour le bétail et les chevaux, même en petite quantité. La plus courante dans notre région est le séneçon jacobée, facilement reconnaissable à ses fleurs jaunes.

On le trouve fréquemment le long des routes, dans les pâturages peu entretenus ou sur les terrains vagues.

La Commune de Montfaucon s'engage à effectuer l'arrachage sur l'ensemble des parcelles communales.

Aussi, nous invitons chacun à arracher les plants repérés, en particulier avant la floraison pour éviter la propagation des graines. Les plantes arrachées ne doivent pas être compostées, mais éliminées de manière appropriée (idéalement par incinération).

Merci à toutes et tous pour votre vigilance.



Photo de Séneçons